

* 1 Identification

· Identificateur de produit

· Nom du produit: 4140

- **Autres moyens d'identification** : Nettoyant de Flux Pour Cartes PC (Aérosol)
- **Numéro de pièce connexe** : 4140-Aerosol, 4140-400G

· **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant de flux pour électronique

· **Utilisations déconseillées** Non disponible

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

MG Chemicals Ltd. (Head Office)
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA
+(1) 905-331-1396
+(1) 800-340-0772
info@mgchemicals.com

Distributeur:

Masline
511 Clinton Ave S
Rochester, New York 14620
United States
+(1) 586-546-5373

· **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)
États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7
CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou *666 sur les téléphones cellulaires

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Aérosols, Section 2.3.1 – catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A

Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2022 et le HCS 2024

Page : 2/13

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforent ni brûler, même après usage.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (122 °F).

P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· Autres dangers

Attention : Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

64-17-5	éthanol	65%p/p
811-97-2	1,1,1,2-tétrafluoroéthane	30%p/p
67-63-0	propane-2-ol	4%p/p
141-78-6	acétate d'éthyle	1,0%p/p

— CA/FR —

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Page : 3/13

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 2)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
 - **Après inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.
En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - **Après contact avec la peau:**

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Laver abondamment à l'eau ou prendre une douche.
 - **Après contact avec les yeux:**

Rincer prudemment à l'eau pendant 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
 - **Après ingestion:**

Rincer la bouche.
Ne pas faire vomir.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
 - **Indications destinées au médecin:** Traitement symptomatique
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Voir la section 11 pour plus d'informations.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers des sources d'inflammation près du sol. Elles peuvent provoquer un incendie instantané ou s'enflammer de manière explosive.
Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.
Les contenants d'aérosols peuvent éclater avec force à des températures supérieures à 50 °C [122 °F].

 - **Produits de combustion dangereux :**

Oxydes de carbone (CO_x)
Composés halogénés
Hydrogène fluorides
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

CA/FR

(suite page 4)

Nom du produit: 4140

(suite de la page 3)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Éliminer ou éloigner toute source de chaleur extrême ou de flamme nue.

Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Recueillir le liquide dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.

Lavez les résidus avec une serviette en papier et placez les serviettes sales dans le conteneur.

Utilisez de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Conserver dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.

Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C.

Magasin fermé à clé.

(suite page 5)

— CA/FR —

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 4140

(suite de la page 4)

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 éthanol	
EL	STEL: 1000 ppm
EV	TWA: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm
67-63-0 propane-2-ol	
EL	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
EV	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
141-78-6 acétate d'éthyle	
EL	TWA: 150 ppm
EV	TWA: 1,440 mg/m ³ , 400 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés**

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

Il convient de demander conseil à des spécialistes de la protection respiratoire.

· **Protection des mains:**



Gants de protection : EN374

En cas d'exposition au jet ou au liquide, porter des gants isolant du froid pour protéger la peau contre les gelures.

Nom du produit: 4140

(suite de la page 5)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· État physique	Aérosol (gaz+liquide)
· Forme:	Liquide, sous forme d'aérosol.
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Genre alcool
· Seuil olfactif:	Non disponible
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥78 °C
· Inflammabilité	Non applicable
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminé
· Supérieure:	Non déterminé
· Point d'éclair	13 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	363 °C
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Pression de vapeur à 20 °C:	5.716 hPa
· Densité relative à 25 °C:	0,79
· Densité de Vapeur (air=1):	≥1,6
· Caractéristiques des particules	Non applicable

· **Autres informations**

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Solvants organiques:	70,00 %

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 6)

· VOC content:	70,000 %
----------------	----------

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Températures supérieures à 50 °C, flammes nues et substances incompatibles
- **Matières incompatibles:**
 - Acides forts
 - Des bases solides
 - Agents oxydants forts
 - alcali
 - métaux alcalino-terreux
 - métaux en poudre
- **Produits de décomposition dangereux:** Produits de combustion dangereux : voir section 5.

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
64-17-5 éthanol		
Oral	LD50	7.060 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	20.000 mg/L (rat)
811-97-2 1,1,1,2-tétrafluoroéthane		
Inhalatoire	LC50/ 4 h	1.500 g/m3 (rat)
67-63-0 propane-2-ol		
Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/L (rat)
141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	LD50	5.620 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	1.600 mg/L (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 7)

- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**
 - **Yeux :**
douleur
larmolement
rougeur, irritation grave
 - **la peau :** peau sèche, rougeurs
 - **Inhalation :**
vertiges ou somnolence
Une exposition excessive peut provoquer des effets narcotiques, des faiblesses, des maux de tête et une perte de conscience.
 - **Ingestion :**
somnolence ou vertiges
nausées, vomissements
maux de tête
troubles de l'élocution
- **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

· **Catégories cancérogènes**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
64-17-5	éthanol	1
67-63-0	propane-2-ol	3
· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)		
Aucun des composants n'est compris.		

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 8)

12 Données écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:	
64-17-5 éthanol	
LC50	>1.000 mg/L (fis) Biodégradable
67-63-0 propane-2-ol	
EC50/ 24 h	5.102 mg/L (daphnia)
EC50/ 72 h	>2.000 mg/L (alg)
LC50 96h	9.640 mg/L (min)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable
 - **vPvB:** Non applicable
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:**
Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.
 - **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU <ul style="list-style-type: none">· DOT/TMD, IMDG, IATA	UN1950
· Désignation officielle de transport de l'ONU <ul style="list-style-type: none">· DOT/TMD· IMDG	AÉROSOLS, inflammable AEROSOLS

(suite page 10)

— CA/FR —

Fiche de données de sécurité
selon le **SIMDUT 2022** et le **HCS 2024**




Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 9)

· IATA	Aerosols, flammable
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe	2.1 Gaz.
· Label	2.1
· IMDG, IATA	
	
· Class	2.1 Gaz.
· Label	2.1
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, IMDG, IATA	Non applicable
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
· Indications complémentaires de transport:	
 Quantité limitée	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 75 kg On cargo aircraft only: 150 kg
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	-
· No EMS:	F-D,S-U
· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon le **SIMDUT 2022** et le **HCS 2024**

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 10)

· Segregation Code	above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AEROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2022.

· **Sara**

· Section 355 (extremely hazardous substances):
Aucun des composants n'est compris.
· Section 313 (Specific toxic chemical listings) :
67-63-0 propane-2-ol
· TSCA (Toxic Substances Control Act):
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.
· Hazardous Air Pollutants
Aucun des composants n'est compris.
· Proposition 65
· Substances chimiques connues pour causer le cancer :
Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :
Aucun des composants n'est compris.
· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2022** et le **HCS 2024**

Nom du produit: 4140

(suite de la page 11)

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :	
64-17-5	éthanol

· **Remarque:**

Bien que de l'éthanol est présent dans ce produit, l'avertissement de la Proposition 65 ne s'applique PAS car ce produit n'est pas d'une boisson alcoolisée.

· **Categorías cancerígenas**

· TLV (Threshold Limit Value)		
64-17-5	éthanol	A3
67-63-0	propane-2-ol	A4

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)	
Aucun des composants n'est compris.	

· **Inscriptions de substances au Canada :**

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada	
Tous les composants sont compris.	

· Liste extérieure des substances (LES) du Canada	
Aucun des composants n'est compris.	

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	
64-17-5	éthanol

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
67-63-0	propane-2-ol
141-78-6	acétate d'éthyle

· **HMIS données (gamme 0-4)**

Santé = 2
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Europe**

· **RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

· **WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)**

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Date d'émission 04/15/2026

Numéro de la version 4.00

Revision: 04/15/2026

Nom du produit: 4140

(suite de la page 12)

· **Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)**

Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de réglementation
- **Contact:** sds@mgchemicals.com
- **Numéro de la version précédente:** 1.00
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 04/15/2026

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**